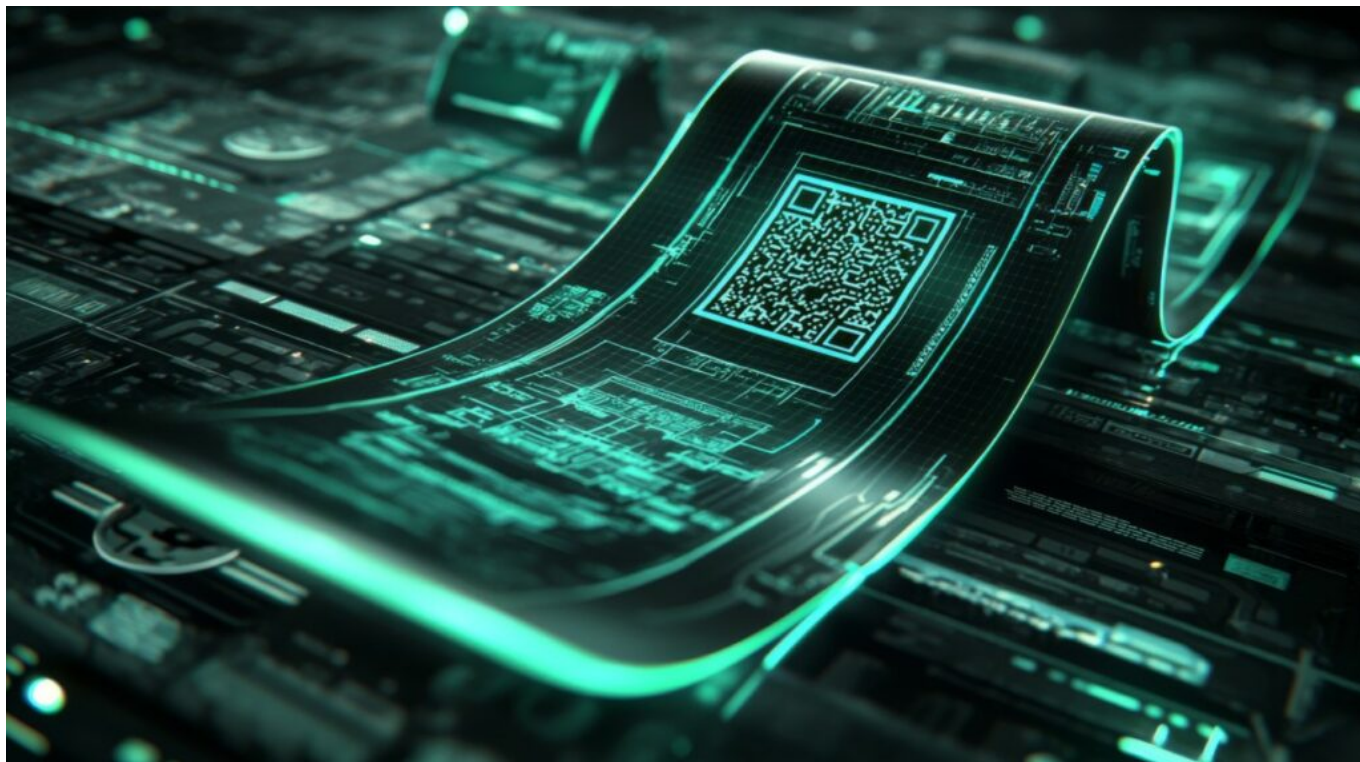


Ecrit par le 4 avril 2025

Facturation électronique obligatoire à partir de 2026



A ce jour, 60% des entreprises françaises se disent inquiètes des menaces qui pèsent sur l'intégrité des documents, contrats et identités numériques qu'elles manipulent au quotidien.

Dès 2026, la facturation électronique deviendra progressivement obligatoire pour toutes les entreprises en France. Ce tournant réglementaire va bien au-delà d'une simple mise en conformité. Il marque une avancée essentielle dans la digitalisation des processus administratifs et financiers des entreprises. Pourtant, une étude [Ipsos Digital](#) et [Yousign](#), plateforme européenne de signature électronique et de services de confiance digitale, révèle que 60% des entreprises françaises se disent inquiètes des menaces qui pèsent sur l'intégrité des documents, contrats et identités numériques qu'elles manipulent au quotidien.

Une réforme ambitieuse pour les entreprises françaises

La réforme de la facturation électronique, qui s'étalera entre 2026 et 2027, impose aux entreprises de faire transiter leurs factures par une Plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) pour centraliser et sécuriser leurs échanges. L'objectif est triple : réduire les charges administratives, renforcer la lutte

Écrit par le 4 avril 2025

contre la fraude fiscale et simplifier la gestion de la TVA.

Immatriculées par l'administration fiscale, les PDP devront assurer la transmission, la réception et le traitement des factures dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour devenir PDP, les entreprises doivent répondre à plusieurs critères, notamment garantir l'authenticité, la lisibilité et l'intégrité des factures, ainsi que vérifier l'identité de leurs clients.

Pour cela, elles devront s'équiper de technologies performantes et certifiées, comme le cachet électronique qualifié et le KYB (Know your business), pour répondre aux attentes du régulateur et des entreprises.

Le cachet électronique qualifié : un nouvel outil au service de la conformité et de la performance

Pour accompagner les entreprises déjà immatriculées PDP sous réserve, ou souhaitant le devenir, Yousign lance son offre de cachet électronique qualifié. Conçu pour certifier de grands volumes de factures, le cachet électronique qualifié garantit leur authenticité et leur intégrité. Compatible avec les exigences des PDP, cet outil s'intègre facilement via une API dans les systèmes déjà en place, assurant ainsi une transition fluide et rapide.

« Avec le cachet électronique qualifié, nous répondons aux besoins des entreprises de facturation et des PDP en proposant une solution à la fois conforme, performante et adaptable, explique [Alban Sayag](#), PDG de Yousign. Cette technologie est essentielle pour permettre à nos clients et partenaires de s'adapter à la réforme sans alourdir leurs processus, tout en renforçant leur compétitivité. »

Ecrit par le 4 avril 2025



Yousign, acteur européen de référence dans la signature électronique, dévoile deux solutions : le cachet électronique qualifié, soit le plus haut niveau de cachet électronique sur eIDAS, conçue pour garantir l'intégrité et l'authenticité des factures électroniques et Yousign Verify, permettant de vérifier l'identité des utilisateurs en toute simplicité et sécurité.

Faciliter et sécuriser l'identification des clients pour les PDP

Ecrit par le 4 avril 2025

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, les PDP ont donc l'obligation de vérifier l'identité de leurs clients avant de traiter leurs factures. Cette étape essentielle vise à renforcer la transparence et la sécurité des transactions, tout en luttant contre la fraude.

Concrètement, cela repose sur deux exigences clés :

- La vérification du numéro de Siren, qui permet de s'assurer de l'existence légale de l'entreprise et de son immatriculation.
- L'authentification fiable de l'utilisateur de la plateforme, afin de confirmer son identité et son rôle au sein de l'entreprise (représentant légal ou délégué).

Pour répondre à ces exigences, Yousign propose notamment Yousign Verify, une solution dédiée qui permet aux PDP d'effectuer ces contrôles de manière simple, rapide et sécurisée. Cet outil garantit une conformité optimale aux obligations réglementaires tout en offrant aux utilisateurs une expérience fluide et sans friction. En s'appuyant sur cette solution, les PDP peuvent ainsi renforcer la confiance de leurs clients et simplifier leur mise en conformité, sans complexifier leurs processus internes.

Concilier accélération digitale et confiance numérique

Ces deux solutions illustrent l'engagement de Yousign dans l'accompagnement des entreprises européennes dans leur transformation digitale. À l'heure où les enjeux de traçabilité, de conformité et de sécurité deviennent critiques, le cachet électronique qualifié et Yousign Verify représentent un levier stratégique pour assurer le succès de la réforme de la facturation électronique et accélérer la transition vers des pratiques administratives dématérialisées.

Le site web de Vaison Ventoux fait peau neuve

Ecrit par le 4 avril 2025



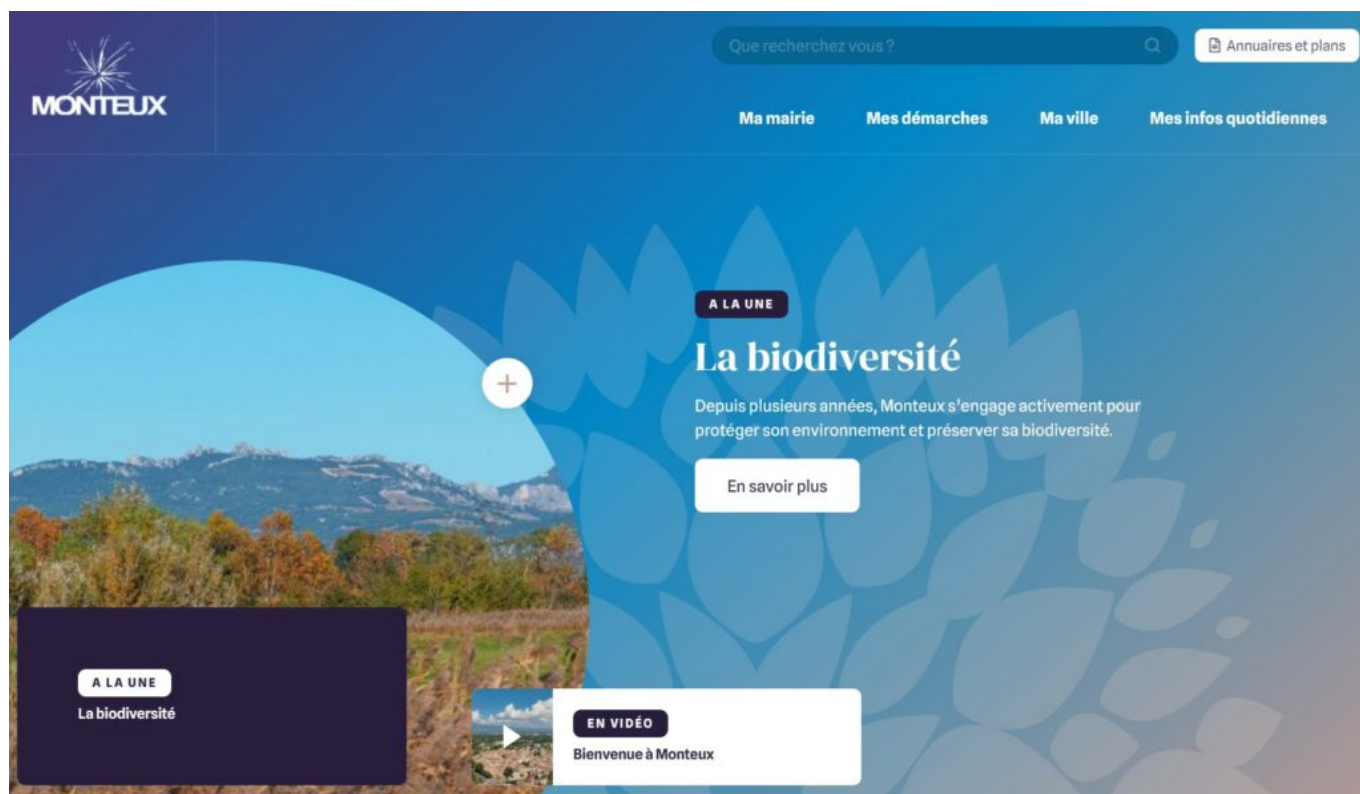
La communauté de communes Vaison Ventoux dévoile son [nouveau site internet](#), plus moderne, plus simple d'accès, et avec des nouveautés.

La communauté de communes Vaison Ventoux, qui regroupe 19 communes de Savoillans à Cairanne en passant par Vaison-la-Romaine, Entrechaux, Puymeras, et bien d'autres, vient de mettre en ligne son tout nouveau site internet. Un outil modernisé avec plus de fonctionnalités et davantage de simplicité pour les usagers, avec un accès facilité à l'information et aux démarches utiles, de nouveaux formulaires pour des demandes simplifiées, etc.

La communauté de communes souhaitait faire du nouveau site un outil plus pratique, qui s'adapte mieux à tous les supports de consultation : mobile, tablette, ordinateur... De plus, Vaison Ventoux compte communiquer davantage, via son site, sur les actualités du territoire, grâce à la publication d'articles et la création d'un agenda.

Ecrit par le 4 avril 2025

(Vidéo) Un nouveau site internet pour la ville de Monteux



La commune de Monteux vient de mettre en ligne [son nouveau site internet](#). Cet outil numérique modernisé a été conçu pour offrir une expérience plus fluide, intuitive et adaptée aux besoins des Montiliens. Pour cela, le design a été notamment repensé pour une navigation simplifiée.

Le site offre également un accès rapide aux services municipaux (démarches en ligne, état civil, urbanisme, etc), un annuaire pratique (associations, équipements, services, etc) ainsi qu'une interface accessible et adaptée aux mobiles et tablettes.

« Ce site modernisé répond aux attentes des citoyens en mettant à leur disposition toutes les informations essentielles en quelques clics, explique la municipalité. Il reflète également la volonté de la commune d'améliorer l'accès aux services publics notamment 'en ligne' et la communication avec les habitants. »

Avec ce site, l'utilisateur pourra aussi voir ou revoir [la vidéo de Bienvenue à Monteux](#).

L.G.

(Vidéo) Les experts-comptables PACA se tournent vers l'intelligence artificielle



Au début du mois de février, le [Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a organisé sa première Journée du Numérique de l'année au Provence Rugby d'Aix-en-Provence. Cette journée avait pour thème l'innovation au cœur du métier d'expert-comptable, axé notamment sur l'intelligence artificielle.

Le mardi 4 février, les experts-comptables de la Région Sud se sont donnés rendez-vous à Aix-en-Provence pour la première édition de la Journée du Numérique de l'année 2025, organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA et son président [Nicolas Férand](#). Une journée axée sur la transformation digitale du métier, et plus particulièrement sur la place de l'intelligence artificielle au sein des cabinets d'expertise-comptable.

Ecrit par le 4 avril 2025

« L'intelligence artificielle dans nos cabinets, il faut se l'acculturer, la domestiquer et la déployer. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Plus de 100 participants ont ainsi pu assister à des conférences inspirantes pour déterminer l'avenir numérique de la profession. Les experts-comptables ont échangé notamment sur les risques de l'IA ou encore son utilité pour les cabinets d'expertise-comptable. Plusieurs personnes sont intervenues durant cette journée pour apporter leur expertise comme [Stéphanie Ragu](#), présidente de [Medinsoft](#), qui accompagne l'innovation et la croissance des entreprises de la Région Sud, et [Romain Froment](#), président de la commission Innovation et numérique de l'Ordre des Experts-Comptables PACA. « Je suis convaincu que nous pouvons être des prescripteurs, et même des sachants et des experts sur ce sujet tellement les possibilités sont grandes », a ajouté Nicolas Férand.

Les experts-comptables de PACA s'allient aux architectes de la région

Un autre temps forts a marqué les experts-comptables de la Région Sud en ce début d'année. Il y a quelques semaines, Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA, et [Maryline Chevalier](#), présidente du [Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA](#), ont signé une convention de partenariat visant à lier les deux professions réglementées. « Ensemble, nous construisons un avenir plus fort pour nos professions », ont-ils conjointement déclaré.

« Les professions réglementées doivent se serrer les coudes et s'entraider dans ce monde qui est fait d'incertitudes. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Les architectes de la région, eux aussi, souhaitent mettre l'accent sur l'innovation pour cette année 2025, « pour une architecture durable, inclusive et respectueuse de notre patrimoine », avait déclaré Maryline Chevalier lors de la cérémonie des vœux du Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA. Ainsi, l'alliance avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA vise à mieux représenter et défendre les intérêts des deux professions qui sont en mutation, notamment avec la transformation digitale des métiers. Les experts-comptables et les architectes de la région souhaitent, d'ici la fin de l'année, être rejoints par d'autres professions réglementées.

Écrit par le 4 avril 2025



Nicolas Férand et Maryline Chevalier. ©Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Orange lance la 7^e saison de son programme 'Femmes Entrepreneuses'

Ecrit par le 4 avril 2025



Le groupe français de télécommunications [Orange](#) lance chaque année depuis 2018 le programme 'Femmes Entrepreneuses' afin d'accompagner les créatrices dont les entreprises sont en activité depuis un à trois ans dans le domaine de la tech et du numérique. Pour la 7^e édition, les cheffes d'entreprise ont jusqu'au mardi 31 décembre pour s'inscrire.

Le dispositif 'Femmes Entrepreneuses', qui est unique en France, vise à renforcer la place des femmes dans l'univers des nouvelles technologies et à répondre à la problématique de leur sous-représentation. Plus de 600 entrepreneuses ont été accompagnées par Orange depuis la création du programme en 2018. Chaque année, ce sont 100 entrepreneuses lauréates, dont une dizaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui bénéficient gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour accélérer le développement de leur start-up.

'Femmes Entrepreneuses' permet une mise en visibilité et une mise en relation orientées business, un mentorat et un soutien d'expertise par les salariés d'Orange incluant la stratégie de financement, une masterclass pour développer la vision stratégique de l'entreprise, ainsi qu'un hébergement ponctuel. Après la période d'incubation, les lauréates intègrent le Cercle des Femmes Entrepreneuses pour élargir leur réseau et bénéficier de services proposés dans leur région comme des masterclass, séminaires, ateliers ou du mentorat ponctuel.

Ecrit par le 4 avril 2025

Comment postuler ?

Les entrepreneuses ont jusqu'au mardi 31 décembre pour [déposer leur candidature en ligne](#). Les lauréates seront sélectionnées en janvier 2025 et le programme sera étalé de février à novembre 2025.

Pour candidater, il faut être fondatrice ou actionnaire majoritaire de l'entreprise, la start-up doit être en développement et confrontée à des problématiques liées au recrutement, à l'organisation, à la stratégie, ou à une levée de fonds, et les technologies numériques doivent être au cœur de l'activité. Les lauréates seront choisies selon plusieurs critères comme leur personnalité, la pertinence et l'originalité de leur solution, la maturité de leur start-up, ainsi que le potentiel de croissance de leur entreprise.

L'espace France Services Vaison Ventoux prévoit plusieurs ateliers de médiation numérique en décembre



Ecrit par le 4 avril 2025

Tout le mois de décembre, l'espace France Services de la communauté de communes [Vaison Ventoux](#) va animer des ateliers afin d'amener les personnes qui ont des difficultés avec le numérique vers plus d'autonomie.

Chaque atelier France Services peut accueillir jusqu'à 5 personnes sur inscription au 04 90 36 52 13 ou par email à vaison-ventoux@france-services.gouv.fr

Les ateliers de décembre

Tous les mardis jusqu'au 17 décembre, il sera possible de découvrir l'interface Windows, d'apprendre à se servir d'internet, de rédiger et lire des emails, de taper un texte, ou encore de gérer ses fichiers et dossiers.

Les lundi 2 et jeudi 5 décembre, un atelier 'Smartphone' sera proposé pour apprendre à configurer ses mails, gérer l'espace stockage et faire du nettoyage.

Les lundis 9 et jeudi 12 décembre, l'atelier sera dédié à la carte vitale dématérialisée, au compte Améli et au compte France Connect.

Les lundi 16 et jeudi 19 décembre, l'atelier concernera le départ à la retraite : se renseigner sur les conditions de départ, consulter son relevé de carrière, estimer le montant de sa retraite, ou encore faire sa demande de retraite.

Espace France Services Vaison Ventoux. 375 Avenue Gabriel Péri. Vaison-la-Romaine.

Palais des Papes : plus de 300 000 recherches mensuelles sur le net

Ecrit par le 4 avril 2025



[SpaDreams](#), tour-opérateur spécialiste des séjours bien-être depuis 40 ans, vient de [dévoiler le top 500](#) des attractions et sites touristiques les plus populaires d'Europe en matière de recherche sur internet*. Ce classement repose sur l'analyse des volumes de recherche mondiaux, en tenant compte non seulement de Google, mais aussi de Bing et des principales plateformes sociales telles que Tik tok, Instagram, Pinterest et You tube.

La France trust le podium

En tout, la France place 50 sites parmi les 500 premiers d'Europe sur un total de de 2 300 attractions et sites analysés. L'Hexagone réalise même le triplé avec les 3 premières places. A savoir Disneyland Paris (13 690 340 recherches mensuelles), la Tour Eiffel (9 185 730) et le Mont-Blanc (8 748 850).

Ecrit par le 4 avril 2025



Près de 13,7 millions de recherches mensuelles sur le net pour Disneyland Paris, plus de 9 millions pour la tour Eiffel et 8,74 millions pour le Mont Blanc. La France prend les 3 premières places européennes. Source : SpaDreams.fr Crédit : D-stock/Adobe stock/DR

Quelle 'e-attractivité' pour les sites régionaux ?

Près de nous, c'est le Pont du Gard qui affiche la meilleure 'e-attractivité' en se classant 169° avec 821 840 recherches mensuelles (21° français). Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est ensuite la cité phocéenne qui est à l'honneur avec Notre-Dame de la Garde (365° et 369 900 recherches - 38° français) et le château-d'If (419° avec 306 920 recherches - 45° français).

En 428° position, [le palais des papes](#) à Avignon se positionne en 3° position régionale avec 302 750 recherches mensuelles (46° français). Le plus grand palais gothique du monde devance ainsi la promenade des Anglais à Nice (435° pour 302 460 recherches - 47° français) et le lac de Sainte-Croix, situé entre les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence au cœur du Parc naturel régional du Verdon (500° et 247 910 recherches - 50° français).

Ecrit par le 4 avril 2025



Dans la région, le pont du Gard affiche plus de 820 000 recherches mensuelles sur le net. Crédit : Adobe Stock-M. Studio

**Pour établir un classement complet et actuel des attractions touristiques en Europe, SpaDreams a comparé les volumes de recherche des principales attractions européennes. Celles-ci incluent des parcs de loisirs (parcs d'attractions, parcs animaliers, parcs naturels, etc.), des bâtiments (châteaux, palais, hôtels, bâtiments gouvernementaux, etc.), des espaces publics (parcs, rues, marchés, places, quartiers, etc.), des sites religieux (églises, monastères, temples, synagogues, mosquées, etc.), des sites historiques (ruines, mémoriaux, etc.), des statues/sculptures, des attractions naturelles (parcs nationaux, lacs, rivières, montagnes, plages, îles, etc.), des musées (musées, galeries, expositions, etc.) et des structures (tours, ponts, murs, etc.).*

Les volumes de recherche mensuels mondiaux sur Instagram, Pinterest, TikTok, YouTube, Google et Bing ont été analysés, puis additionnés pour déterminer un volume de recherche total. Le classement européen comprend plus de 2 300 attractions dans 43 pays. Seuls les pays dont le territoire est principalement situé en Europe ont été pris en compte. L'Ukraine a été exclue du classement en raison de la guerre actuelle. Les petits pays comptent en moyenne 20 à 50 attractions évaluées, tandis que les grands pays en comptent entre 50 et 100.

'Le futur est déjà là' au Grenier à Sel d'Avignon jusqu'au 31 décembre



Le [Grenier à Sel](#), lieu incontournable de la création contemporaine

En 2018, EDIS — organisme d'intérêt général créé par le philanthrope Régis Roquette — s'installe au Grenier à Sel d'Avignon pour développer un lieu culturel dédié aux nouvelles formes d'expressions artistiques et plus particulièrement aux Arts Numériques.

Au fil des ans, des expositions, spectacles ou performances, on a pu ainsi vivre des expériences incroyables : déambuler au cœur de la Symphonie Fantastique d'Hector Berlioz ou explorer l'écoute avec le projet Ludwig, découvrir la notion de dessin au trait réactivé par les nouvelles pratiques, appréhender

Ecrit par le 4 avril 2025

le théâtre interactif, percevoir notre corps, interagir avec des mondes immatériels, se faufiler dans les coulisses du cinéma d'animation, explorer les états de conscience et d'inconscience, etc.

Une démarche éprouvée

La programmation est créée en interne, et résonne par rapport à un axe de travail déterminé : porter un regard sur le monde numérique qui se développe, s'invente, dans lequel on vit tous. Comme le précise Véronique Baton, directrice de la programmation : « Pour nous, le fondamental, c'est la production artistique quelle qu'elle soit, des expositions, mais aussi des petites formes de spectacles vivants, des résidences artistes en couveuse pour des projets en devenir. Notre axe d'interrogation permet d'inventer des thématiques que nous proposons ensuite à des artistes. Pour les trois années à venir, nous avons décidé d'interroger sur trois expositions la relation de l'homme au monde : le monde végétal, le monde de la machine et le monde animal qui clôturera cette trilogie. »

'Le futur est déjà là', second volet du cycle d'expositions intitulé « Symptômes du vivant » (2023-2025)

Après 'Que nous disent les plantes' où 13 artistes étaient conviés à livrer leur regard sur le végétal à l'heure des bouleversements climatiques, le Grenier à sel propose un second volet, 'Le futur est déjà là', qui interroge la relation entretenue par l'homme avec la machine.

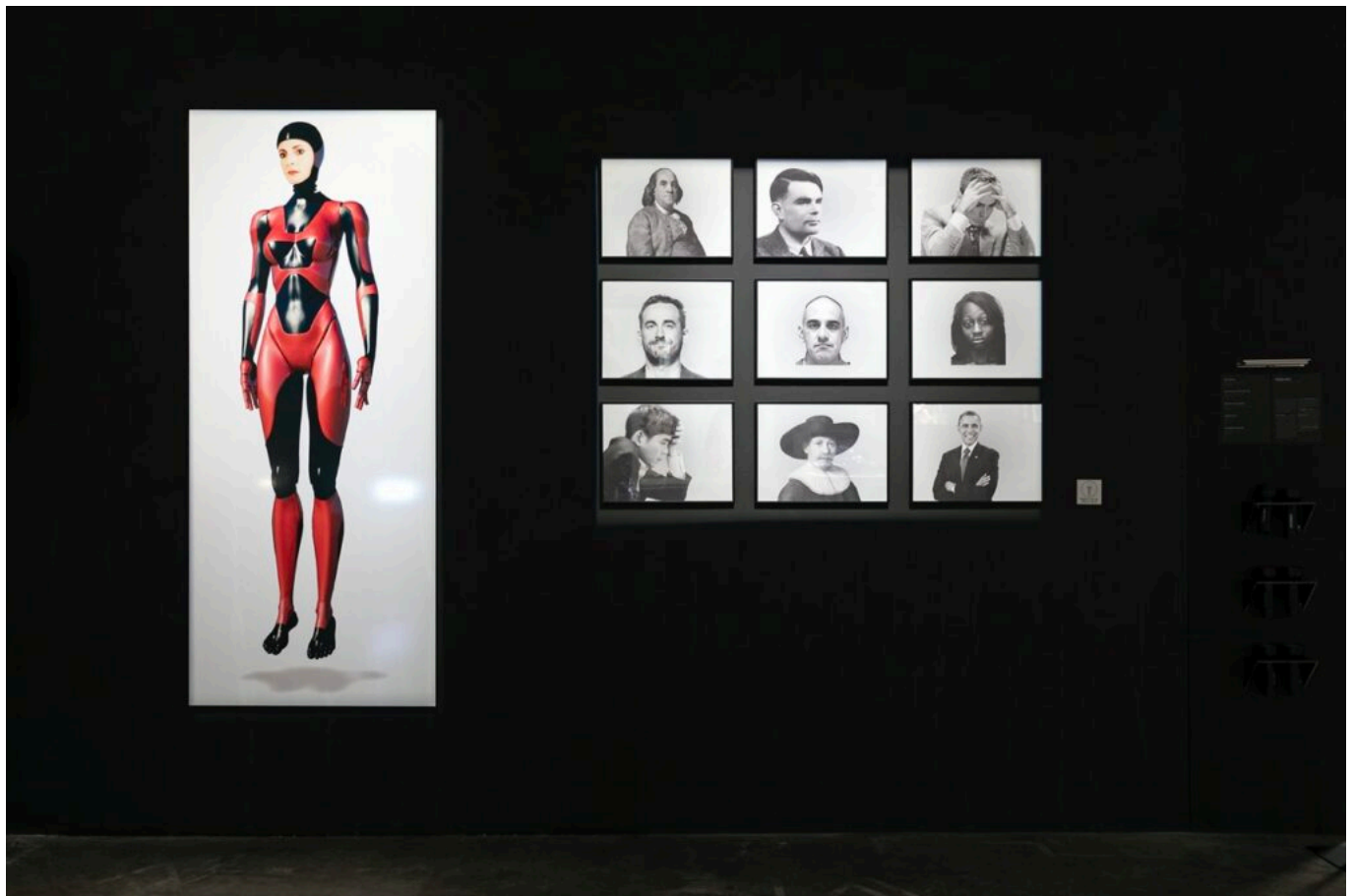
Le futur est déjà là, mais il n'est pas équitablement réparti

Le titre de l'exposition tire son nom d'une partie de la citation de l'auteur de science-fiction William Gibson, « Le futur est déjà là, mais il n'est pas équitablement réparti » : pour pointer du doigt à travers cette formule les inégalités sociales que peuvent engendrer les technologies numériques, vision dystopique, assez pessimiste. Dès les années 80, William Gibson parle déjà d'hypercapitalisme technologique, d'homme augmenté, des données (DATA), cyberspace, etc.

Douze artistes questionnent le monde d'aujourd'hui et de demain

« L'interaction de l'homme avec la machine tient une place incroyable dans notre imaginaire, lui-même nourri par l'imaginaire des artistes contemporains ». À partir de ce constat, l'exposition réunit les productions artistiques relevant de pratiques variées (installations interactives, animation 3D, robotique...) de 12 artistes de générations et d'horizons différents. : Donatien Aubert, France Cadet, Thierry Cohen, Heather Dewey-Hagborg, Bastien Faudon, Mathieu Gafsou, Esmeralda Kosmatopoulos, Maxime Matthys, Julien Prévieux, Stelarc, Varvara & Mar, Filipe Vilas-Boas.

Écrit par le 4 avril 2025



Écrit par le 4 avril 2025



©Grégoire Edouard

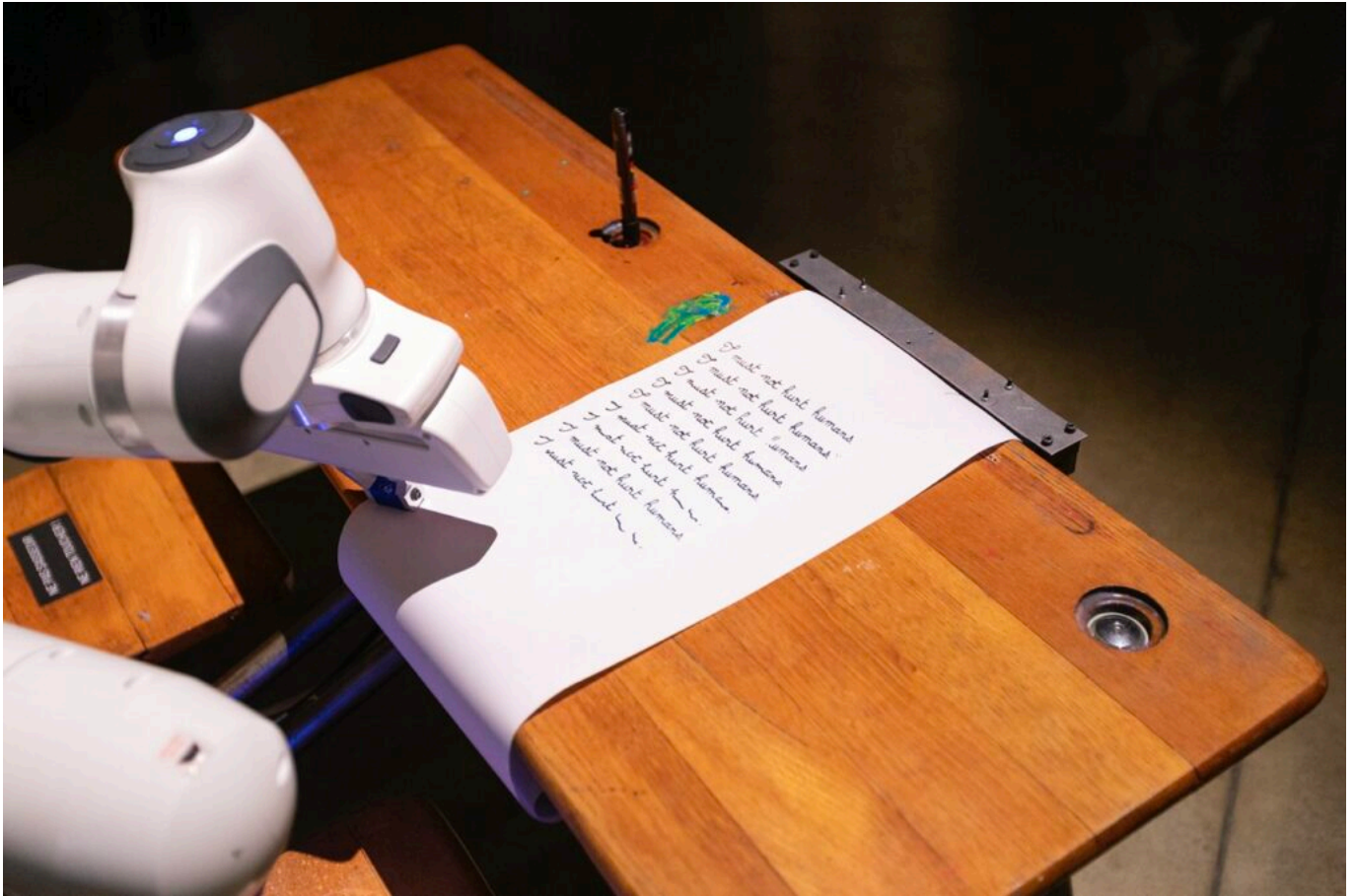
Le futur est déjà là ou c'est déjà demain

Plus que de changements, c'est surtout d'accélération dont il s'agit. L'accélération du changement qui nous fait vivre dans un monde mouvant, instable : mécanique, électronique, algorithme, intelligence artificielle participent à une grande porosité des frontières entre l'homme et le robot.

Trois salles, trois parties

Dans cette exposition articulée en trois parties et trois salles, les artistes mettent plus en avant leurs doutes que leurs espoirs. 'Le fantôme qui prend corps' dès le XIX^e siècle avec les premiers automates introduit la visite, dans la deuxième salle 'Ce qui nous échappe' telle l'Intelligence artificielle (IA) est modélisée ou mis en scène et la dernière salle 'La vie mode d'emploi' achève de nous convaincre que les outils numériques sont devenus incontournables.

Ecrit par le 4 avril 2025



Écrit par le 4 avril 2025



©Grégoire Edouard

Ce Grenier recèle les énigmes du futur

C'est une visite chronologique, très pédagogique et en même temps qui nous perd dans les méandres de nos doutes. On chemine entre fascination et effroi : la réplique du *Pierrot écrivain* du XIX^e siècle d'André Soriano, automate au mécanisme apparent, réveille notre âme d'enfant, mais nous sommes immédiatement interloqués par le photographe plasticien Matthieu Gafsou qui traite du transhumanisme. Un bras robotique équipé d'un compteur numérique nous introduit dans la deuxième salle qui entend maîtriser notre corps et nos intelligences. Non sans humour, nous échappons à « La peau de banane intelligente » — aspirateur robot s'il en sera — pour découvrir les œuvres de l'artiste australien Stelarc, faites de chair et d'électronique, celles de France Cadet qui retracent les tentatives de l'homme de se mesurer à la machine. L'artiste Heather Dewey-Hagborg modélise l'ADN, dans des portraits-sculptures glaçants. Si nous doutions de l'impact des outils numériques pour les jeunes générations, la magnifique série de portraits de Thierry Cohen « Binary Kids » se passe de toute explication face aux regards figés de ces enfants.

Ecrit par le 4 avril 2025

Nouvelles technologies, nouveaux gestes

Si nous pensions tout maîtriser et être maître de nos choix, la dernière salle de l'exposition nous prouve le contraire. Quand on clique, like, partage, on crée des gestes qui loin de nous libérer vont induire de nouveaux comportements. La grecque Esmeralda Kosmatopoulos nous livre une installation « fifteen pairs of mouths » qui explore le nouveau rôle de la main, Julien Prévieux dans sa vidéo « What shall we do next », a invité des danseurs de l'Opéra de Paris à reproduire des gestes issus de la bibliothèque immatérielle de gestes déposés auprès du bureau américain des brevets.

Mais dans quel monde vivons-nous ?

L'artiste-chercheur Donatien Aubert nous livre la réponse qui ne nous surprend guère, mais permet de nous remobiliser peut-être pour être plus conscient — à défaut d'être critique — sur les conséquences de la cybernétique et de l'hyperconnexion. Dans son court-métrage de 25 minutes « Veille infinie » qui clôture la visite, il nous montre comment les technologies numériques ont transformé notre rapport au travail, aux loisirs et à la sexualité.

« Veille infinie », état d'alerte ou somnolence ? La polysémie du titre ouvre le débat en cette fin d'exposition.

Visite commentée

Jusqu'au 31 décembre, possibilité d'avoir une visite commentée avec une médiatrice. Le mercredi et samedi à 16h30 (sous réserve d'un nombre minimum de participants). 3€ par personne. Sans réservation.

Jusqu'au 31 décembre. Du mardi au samedi. Libre et gratuit. De 14h à 18h (dernière entrée à 17h30). Le Grenier à sel. 2 rue du rempart Saint-Lazare. Avignon. 04 32 74 05 31 / accueil@legrenierasel-avignon.fr

Les experts-comptables lancent le chatGPT de la profession

Écrit par le 4 avril 2025



À l'occasion de son 79^e Congrès annuel qui enregistre un record d'affluence avec plus de 7 500 experts-comptables présents, l'Ordre des experts-comptables dévoile deux innovations majeurs qui marquent une étape clé dans la transformation numérique de la profession : le data lake 'La Source' et le chatbot ExpertCHAT. Ces nouveaux outils visent à renforcer l'engagement de l'Ordre dans le soutien à la digitalisation des cabinets pour leur offrir des solutions concrètes et répondre aux défis actuels et futurs.

« Le data lake 'La Source' est un projet d'envergure nationale destiné à centraliser et exploiter les données comptables et extra-financières collectées par notre profession, tout en garantissant sécurité et confidentialité, [explique l'Ordre des experts-comptables qui vient de tenir son congrès annuel à Marseille](#). Cette plateforme mutualisée permet aux professionnels de la comptabilité de tirer parti des données en temps réel pour offrir des services à haute valeur ajoutée à leurs clients, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des informations conformément au RGPD. »

Ce nouvel outil offre des fonctionnalités avancées, telles que Diagnostic FEC, permettant des analyses précises des données comptables pour sécuriser l'exercice des professionnels. Le data lake est ainsi une réponse aux besoins croissants des entreprises en matière de prévision économique et de durabilité : ce

Écrit par le 4 avril 2025

dispositif intègre également Jedataviz, permettant une comparaison rapide et efficace des performances financières des clients par rapport à des entreprises similaires du même secteur. L'initiative Impact Durabilité, une plateforme de reporting ESG (environnemental, social et de gouvernance) pour accompagner les entreprises vers plus de durabilité, vient également compléter le data lake.

« Cette innovation est la clé pour garantir notre pérennité dans un environnement de plus en plus digitalisé. »

Cécile de Saint Michel, présidente de l'Ordre des experts-comptables

Ce data lake sera enrichi de données sociales grâce à une convention signée pendant le congrès avec AGIRC-ARCCO qui permettra d'apporter des éléments factuels aux clients sur les questions de rémunération.

« Le data lake 'La Source' est bien plus qu'un outil : il incarne l'avenir de notre profession. En capitalisant sur notre patrimoine data, nous nous donnons les moyens de créer de la valeur pour nos clients, d'assurer notre indépendance et de nous positionner en tant que conseillers stratégiques incontournables. Cette innovation est la clé pour garantir notre pérennité dans un environnement de plus en plus digitalisé. L'avenir de notre métier passe par l'exploitation de ces données, et c'est ensemble que nous allons relever ce défi. » affirme Cécile de Saint Michel, présidente de l'Ordre des experts-comptables.

[Devant les experts-comptables, Édouard Philippe plaide pour la simplification administrative](#)

ExpertCHAT : un assistant numérique pour une gestion simplifiée des cabinets

En complément de 'La Source', l'Ordre lance également ExpertCHAT, un chatbot conçu spécifiquement pour répondre aux questions techniques et réglementaires des experts-comptables. Accessible 24h/24 et 7j/7, ExpertCHAT permet une gestion simplifiée des missions quotidiennes, avec des réponses instantanées sur des sujets variés tels que la fiscalité, la comptabilité et les obligations juridiques. Il a été construit en intégrant une version privée de la technologie chatGPT développée par OpenAI.

« Nous plaçons l'Ordre à la pointe des évolutions technologiques en matière de données et d'Intelligence Artificielle. »

Boris Sauvage, vice-président de l'Ordre des experts-comptables en charge du secteur numérique.



Ecrit par le 4 avril 2025

Ces deux outils illustrent la volonté de l'Ordre des experts-comptables d'accompagner la profession dans sa transformation numérique. En capitalisant sur les nouvelles technologies, l'Ordre place les experts-comptables au cœur de l'économie de la donnée, leur permettant de rester des conseillers stratégiques indispensables pour les entreprises françaises. Le lancement de 'La Source' et d'ExpertCHAT s'inscrit dans une démarche plus large de digitalisation et de renforcement des compétences de la profession, dans un contexte où l'intelligence artificielle et les enjeux de durabilité sont devenus centraux.

« Par notre action, nous plaçons l'Ordre à la pointe des évolutions technologiques en matière de données et d'Intelligence Artificielle. C'est aussi une première étape vers de nouvelles innovations comme la comptabilité prédictive et la collecte de données nous permettant d'entraîner nos propres moteurs d'IA » affirme Boris Sauvage, vice-président de l'Ordre des experts-comptables en charge du secteur numérique.